

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2014027002

Dossier numéro : 2013-12-10/08

Titre

10 DECEMBRE 2013. - Règlement d'ordre intérieur du Bureau exécutif de l'Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi (FOREm)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 30-11-2018 inclus.

Source : REGION WALLONNE

Publication : Moniteur belge du 04-02-2014 page : 9419

Entrée en vigueur : 04-02-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <DIVERS 2018-09-11/05, art. 21, 002; En vigueur : 30-11-2018>